

POUR TOUS LES ENFANTS, SANS EXCEPTION

Investir dans les premières années

Le gouvernement belge s'est **engagé à soutenir les Objectifs de développement durable (ODD)** et à **contribuer à éradiquer la pauvreté à travers son aide au développement**. Le gouvernement se concentre principalement sur les pays les moins développés du monde, essentiellement en Afrique.

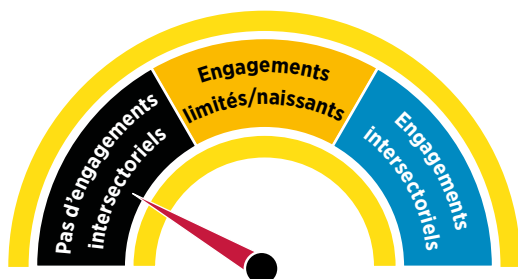
Une évaluation de 10 donateurs a montré qu'en 2017, la Belgique était :

le **6**ème contributeur le plus important au **Développement de la petite enfance (DPE)**, par rapport au portefeuille global de l'Aide Publique au Développement (APD) (soit 1,6 % de l'APD destinée au DPE).^A

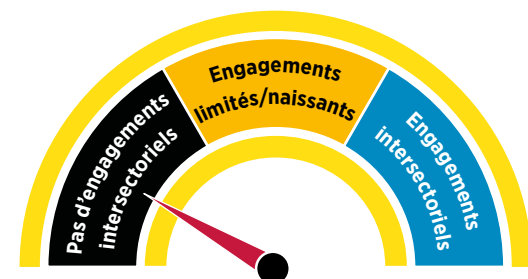
le **2**ème contributeur en termes de **part de l'aide à l'éducation allouée à l'éducation préscolaire/préprimaire** (soit 3,35 % de l'aide à l'éducation allouée au préscolaire).^B

le **5**ème contributeur en termes de **quantité d'aides destinées à l'éducation versées à l'éducation préscolaire/préprimaire**.^B

Engagement stratégique envers le développement de la petite enfance



Engagements de financement de l'éducation préscolaire incluant les personnes handicapées



^A Le tableau comparatifs des dépenses des donateurs pour le DPE peut être consulté dans le rapport global correspondant.

^B Dans ce rapport, deux aspects ont été examinés pour comparer l'aide allouée à l'éducation préscolaire par différents donateurs. Premièrement, le montant total (quantitatif) consacré à l'aide à l'éducation préscolaire et, deuxièmement, dans le but de mesurer « l'effort » des donateurs, les auteurs du rapport ont comparé le ratio des aides versées à l'éducation préscolaire par rapport aux aides totales consacrées au secteur de l'éducation.

Développement intégré et inclusif de la petite enfance

Le gouvernement belge n'a pas d'approche explicite quant au développement de la petite enfance (DPE).

De l'analyse des aides du gouvernement au développement et du portefeuille des aides, il en ressort jusqu'à présent :

- Que les jeunes enfants ou le DPE ne font pas l'objet d'une attention spécifique, ni dans l'explorateur de projet et la base de données de l'aide pour Enabel, l'agence belge de développement, ni dans la base de données du Comité de l'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- Qu'il n'y a pas de stratégie globale ou d'engagements envers le DPE dans son cadre de développement ou documents stratégiques.

Éducation préscolaire et préscolaire

L'aide de la Belgique au développement a soutenu la mise à niveau des compétences des éducateurs de la petite enfance en utilisant des approches plus inclusives. Cette approche est unique parmi les donateurs analysés par cette étude. La grande majorité des fonds alloués au sous-secteur de l'éducation préscolaire au cours des cinq dernières années a été consacrée à des projets cherchant à soutenir la formation des enseignants du préscolaire en utilisant des approches inclusives. Cependant, le gouvernement belge n'a pas de politique ou de cadre spécifique en matière d'éducation pour étayer son aide au développement.

Le pays contribue de manière relativement importante aux aides. Néanmoins, ces aides ne font apparemment pas l'objet d'une approche délibérée et ne semblent pas s'inscrire dans une stratégie sur le long terme. De plus, aucune composante préscolaire n'est incluse dans les engagements actuels de la Belgique envers des projets actifs, ni ses engagements

en matière d'aide futurs. Cela semble indiquer que, plutôt que d'augmenter son soutien aux programmes préscolaires, la Belgique renonce à prioriser le sous-secteur de l'éducation préscolaire parmi les aides allouées à l'éducation, ce qui porte à conclure que la Belgique ferme actuellement son portefeuille APD à l'éducation préscolaire.

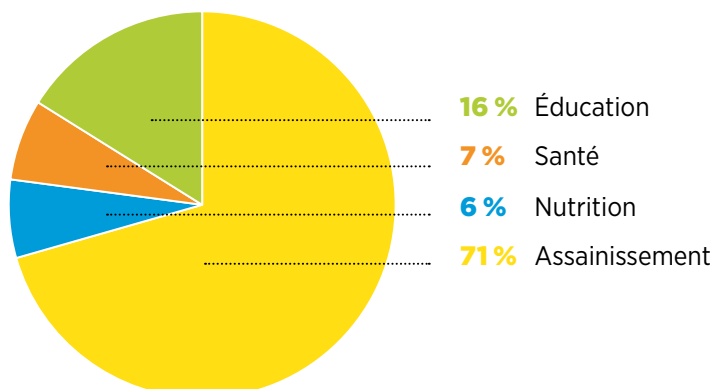
Santé, nutrition et assainissement

Deux tiers des dépenses de la Belgique pour le DPE sont consacrés à la santé (voir figure 1 pour la répartition des aides au développement de la petite enfance sur les différents secteurs). La Belgique a un portefeuille de santé relativement important, ce qui témoigne de l'accent mis sur l'ensemble des dépenses de santé.

Une analyse complète des projets d'aide du gouvernement belge révèle l'absence de ciblage précis des jeunes enfants ainsi que de soutien de types de services en faveur des enfants handicapés ou d'autres populations marginalisées. Cela est principalement dû au fait que le gouvernement axe ses aides au développement de la santé sur le renforcement du système, dont le développement du personnel, et sur l'assistance aux ministères de la santé dans le cadre de leurs axes stratégiques.¹

La petite enfance, ou même les approches prêtant une attention particulière aux enfants, ne sont la priorité clairement énoncée d'aucun projet actuel pour aucun des sous-secteurs de la nutrition et de l'assainissement. Si les enfants de moins de 5 ans peuvent bénéficier des dépenses consacrées à la santé, la nutrition et l'assainissement, très peu d'éléments indiquent l'émergence d'une approche visant à soutenir le développement de la petite enfance, ni de ciblage précis de celle-ci au sein des populations marginalisées, dont les enfants handicapés.

FIGURE 1 Répartition de l'APD pour le développement de la petite enfance sur différents secteurs du DPE. Versements en 2017 en dollars US constants, sur la base des chiffres du DAC



Conclusions

L'aide au développement du gouvernement belge a largement contribué aux dépenses d'APD dans l'éducation préscolaire. C'est l'un des rares pays inclus dans ce rapport ayant révélé un soutien explicite aux approches inclusives utilisées pour l'éducation préscolaire. Compte tenu de ces observations, il est regrettable que les aides belges baissent au lieu d'augmenter dans ce sous-secteur. Cela signifie que le nombre de donateurs soutenant le développement d'un personnel éducatif à travers des approches inclusives diminue.

De plus, le gouvernement belge devrait également mettre plus délibérément l'accent sur le développement de la petite enfance dans son portefeuille d'aide au développement. Étant donné que l'aide au développement du gouvernement a une approche claire en matière d'aide sectorielle et de développement du personnel, cela ouvre des opportunités pour systématiser les programmes de DPE au sein du renforcement du système et du développement du personnel existants.

Recommandations

Le gouvernement belge devrait :

- S'engager à rétablir les dépenses dans l'éducation de la petite enfance, y compris en augmentant de 10 % le financement de l'APD pour l'éducation sur le long terme.
- Définir des objectifs assortis de délais précis pour que tous les projets d'APD pouvant potentiellement soutenir le développement de la petite enfance soient inclusifs des handicaps.
- Utiliser les financements préexistants en matière de santé, eau, assainissement et hygiène (WASH) et de nutrition pour soutenir des systèmes et plateformes préexistants afin de se concentrer davantage sur les avantages du DPE.
- Veiller à ce que la collaboration avec les ministères (par ex. à travers le travail avec les ministères de la santé) dans les pays aide également à favoriser et encourager de telles approches multi-sectorielles de travail essentielles à l'aide au DPE.
- Soutenir la création d'effectifs pour mettre en œuvre le DPE dans les secteurs de la santé, de l'éducation, et de la protection sociale dans des pays à faibles revenus, par exemple en formant des pédiatres, ergothérapeutes, orthophonistes et praticiens du développement d'aide à la petite enfance.
- Apporter une assistante technique pour renforcer la collecte de données afin d'identifier, suivre et référer les enfants présentant des risques de retard de développement et ceux présentant des retards de développement et des handicaps.



À PROPOS DU RAPPORT DE RECHERCHE ET DES PROFILS

DONATEUR

Light for the World et ses partenaires ont réalisé une analyse détaillée des aides versées par 10 donateurs pour soutenir le développement de la petite enfance. La Belgique, le Canada, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis sont les six donateurs bilatéraux analysés dans ce rapport, ainsi que quatre donateurs multilatéraux : l'Union Européenne, la Banque Mondiale, l'UNICEF et le Partenariat mondial pour l'éducation. Une attention particulière est portée dans cette étude aux engagements des donateurs envers les enfants vulnérables, risquant d'être marginalisés ou présentant un retard d'apprentissage en raison d'un handicap. C'est pourquoi, en plus des aides versées, les cadres stratégiques des donateurs ont également été analysés.

Light for the World et ses partenaires ont fourni les données pour dresser les profils des donateurs.

RECUEIL D'OUTILS DE PLAIDOYER

Ce profil donateur est l'un des 10 plaidoyers pour l'APD. Il y a également quatre pays bénéficiaires de plaidoyer national, ainsi qu'un Rapport Général et une liste facile à utiliser pour soutenir la conception de programmes de DPE inclusifs visant à soutenir les enfants les plus marginalisés.



Une note méthodologique apportant plus d'informations sur la procédure d'analyse ainsi que tous les outils peuvent être consultés sur :

www.light-for-the-world.org/inclusive-ecd-investment

RÉFÉRENCES : 1. What is Enabel doing in the health sector? Enabel Belgium Development Agency. <https://www.enabel.be/content/what-enabel-doing-health-sector>. Consulté en juillet 2019.